

(N^o 45.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1861-1862.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1862.

(Voir les N^{os} 17, 64, 99 et 106 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1862, à la somme de trois millions trois cent cinquante-six mille huit cent deux francs soixante-sept centimes (fr. 3,356,802-67 c.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1861, resteront disponibles sur les sommes reportées des exercices antérieurs pour être employées à titre d'encouragement de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférés à l'art. 33 du Budget de 1862.

Bruxelles, le 11 avril 1862.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) VERVOORT.

Les Secrétaires,

(Signé) L. DE FLORISONE.

H. DE BOE.

(2)

Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1862.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000	»	207,591
2	— du personnel des bureaux	116,491	»	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuelle- ment	2,500	»	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,500	»	
5	Matériel	37,600	»	
6	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des im- putations sur d'autres articles.	10,000	18,500	»
	CHAPITRE II.			
	TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.			
7	Autriche	48,000	»	552,000
8	Confédération germanique	35,000	»	
9	France.	55,000	»	
10	Grande-Bretagne	65,000	»	
11	Italie	52,000	»	
12	Pays-Bas	45,000	»	
13	Prusse	43,000	»	
14	Russie	65,000	»	
15	Brésil	20,000	»	
16	Danemark, Suède et Norwège, etc.	17,000	»	
17	Espagne	20,000	»	
18	États-Unis	20,000	»	
19	Portugal	17,000	»	
20	Turquie	40,000	»	
21	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	14,000	»	
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
22	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.	160,000	»	160,000

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
25	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	70,500 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V.			
	FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.			
24	Indemnités pour un drogman, et autres employés dans diverses résidences en Orient	10,580 »	»	85,500 »
25	Frais divers	75,120 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
26	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	47,000 »	»	47,000 »
	CHAPITRE VII.			
	PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE, ET BUREAU DE LA LIBRAIRIE A PARIS.			
27	Personnel	5,240 »	»	5,640 »
28	Frais divers	360 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.			
29	Écoles de navigation	Personnel	18,060 »	»
30		Frais divers.	8,080 »	
31	Chambres de commerce	12,500 »	»	»
32	Frais divers et encouragements au commerce	48,800 »	»	
33	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (pour mémoire. Voir l'art. 2 de la loi).	»	»	226,416 »
	a. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et New-York. Remboursement des droits de pilotage	28,800 »	»	
34	b. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil; remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fauux (pour mémoire).	49,076 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	c. Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant : remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'art. 9 de la convention du 12 novembre 1855. 20,276 » (Crédits non limitatifs.).			
55	Personnel	7,550 »	»	
56	Pêche maritime. { Subsidés aux caisses de pré- voyance des pêcheurs et encou- ragements à l'éducation prati- que des marins et de la pêche maritime	87,050 »	»	
	CHAPITRE IX. MARINE. Pilotage.			
57	Personnel.	188,290 »	»	
58	Remises à payer au personnel actif du pilotage et aux agents chargés de la perception des recettes des divers services de la marine. (Crédit non limi- tatif).	258,000 »	»	
59	Paiement à faire à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu des traités existants, du chef du pilotage et de la surveillance commune; restitution des droits indûment perçus et pertes par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à l'essingue. (Crédit non limitatif.) . . .	15,500 »	»	
	Sauvetage.			
40	Personnel.	14,500 »	»	
	Marine de l'État, paquebots à vapeur, etc.			
41	Traitement du personnel des paquebots, des ba- teaux à vapeur de l'Escaut, et d'autres bâtiments de l'État, ainsi que du personnel à terre avec faculté de transfert à l'art. 48	256,671 67	»	
42	Vivres, avec faculté de transfert à l'art. 48	88,600 »	»	
45	Traitements des courriers et agents des paquebots à vapeur, faisant le service entre Ostende et Douvres	14,710 »	»	
	Passage d'eau.			
44	Personnel	12,690 »	»	
	Police maritime.			
45	Personnel.	51,100 »	»	
46	Primes d'arrestation aux agents, vacations et re- mises aux experts, commis chargés de la surveil- lance de l'embarquement des émigrants. (Cré- dit non limitatif).	4,000 »	»	
				1,997,695 67

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Matériel des divers services.</i>			
47	Traitements des gardiens du matériel.	2,120 »	»	
48	Frais divers	354,914 »	69,800 »	
49	Secours aux veuves et aux marins blessés, médica- ments, etc.	4,000 »	»	
50	Construction et armement complet d'une goëlette en fer pour le service du pilotage	»	80,000 »	
51	Première partie de la construction et de l'arme- ment d'un feu flottant dans la mer du Nord . . .	»	100,000 »	
52	a. Bateau à vapeur destiné à faire le ser- vice du transport des voyageurs et des dépêches entre Ostende et Douvres fr. 400,000 »	»	525,000 »	
	b. Bateau à vapeur destiné au pilotage et au service du sauvetage le long du littoral fr. 125,000 »			
	TOTAL du Budget du Ministère des Affaires Etrangères. fr.	5,088,502 67	268,500 »	5,356,802 67